

La Ville de Magog accorde une aide financière de 50 000 \$ au Club de pickleball Magog-Orford pour la construction de nouveaux terrains intérieurs

Magog, le 16 septembre 2025 – Hier soir, en séance publique, le conseil municipal de la Ville de Magog a conclu une entente d'aide financière de 50 000 \$ avec le Club de pickleball Magog-Orford pour la construction de nouveaux terrains de pickleball. Cette décision a été prise conformément aux règles de la Loi sur les compétences municipales (92,1 LCM).

Le projet comprend l'aménagement d'un nouveau centre de pickleball intérieur au 250, rue Principale Est, dans le complexe de la CS Brooks. Ce projet représente un investissement de 525 000\$ de la part du Club et permettra aux joueurs de pratiquer ce sport été comme hiver dans un environnement adapté. En échange de ce soutien financier, le Club s'engage à proposer des tarifs préférentiels aux citoyens de Magog âgés de 65 ans et plus, admissibles au Supplément de revenu garanti du gouvernement du Canada.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, applaudit l'initiative du Club de pickleball Magog-Orford. « Le conseil municipal est fier de soutenir le Club pour ce projet structurant. Celui-ci vient bonifier l'offre sportive pour les amateurs de pickleball. En plus de nos huit terrains extérieurs, ouverts de mai à septembre aux parcs Omerville et Maurice-Théroux, ils pourront maintenant pratiquer leur sport à l'année dans de nouvelles infrastructures intérieures. Cela favorisera assurément la pratique et le développement de ce sport à Magog. »

À propos du Club de pickleball Magog-Orford

Fondé à Magog en 2020, le Club de pickleball Magog-Orford est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui a pour mission d'organiser, de promouvoir et de développer la pratique du pickleball dans la région. Ayant connu une croissance constante depuis ses débuts, l'organisme compte aujourd'hui près de 575 membres. Afin de répondre aux besoins grandissants, l'organisme aménagera sous peu un centre de pickleball intérieur dans le complexe de l'ancienne CS Brooks.



Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

